Budget rectificatif et supplémentaire 3/2002

2002/2128(BUD) - 03/07/2002 - Acte final

OBJECTIF : arrêt définitif du BRS 3/2002. MESURE DE LA COMMUNAUTÉ : 2002/662/CE, CECA, Euratom. CONTENU : le Parlement européen a définitivement arrêté le budget rectificatif et supplémentaire 3/2002 de l'Union européenne conformément à sa résolution du 3 juillet 2002 (se reporter au résumé de la résolution).